



## Ravin du Lac d'Aubuge : milieux humides et agriculture pour une meilleure gestion des eaux

- **Mots clés :** Pâturage, fonctionnalités hydrologiques.
- **Localisation :** Région Languedoc-Roussillon – Département Lozère – Commune Arzenc-de-Randon.
- **Maître d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (maître d'œuvre : Conservatoire départemental des sites lozériens).
- **Partenaires :** GAEC de la Planchette, Nicole Mino-Guiran, Michel Rocher, ONF.
- **Contact :** conservatoire@cen-lozere.org – tél. : 04 66 49 28 78.
- **Financeurs :** AELB, Conseil régional Languedoc-Roussillon, FEDER Loire, Conseil général de Lozère.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action :** 74,81 hectares.
- **Période de réalisation de l'action :** 2011 à 2012.
- **Milieux :** Prairies humides, tourbières basses, tourbières de transition, tourbières hautes, boisements humides.
- **Montant total pour l'action :** 37 280 €.



### ► Une vaste tourbière pâturée

Le relief, les caractéristiques géologiques et pédologiques de la Lozère – pays de sources – associés aux pratiques agricoles locales, favorisent une évacuation rapide des eaux, d'où la présence d'un important réseau de zones humides. Associées à un chevelu aquatique ramifié, elles contribuent en effet au ralentissement des flux, tout en jouant un rôle dénitrificateur.

Le site du Ravin du Lac d'Aubuge est compris dans le bassin versant prioritaire du Chapeauroux, de sa source au ruisseau de la Boutaresse. Il est constitué d'une vaste tourbière de près de 71 hectares en bon état de conservation. Elle influe sur la qualité et la quantité des eaux s'écoulant vers le ruisseau de Chantelouve, affluent du Chapeauroux.

On y dénombre quatre habitats d'intérêt communautaire (tourbières hautes sur 12,55 hectares, pelouse à laïche à fruits barbus, tourbières tremblantes à laïche à bec et bois de bouleaux à sphaignes), trois espèces végétales (laïche des bourbiers, drosera à feuilles rondes, saule des Lapons) et cinq espèces animales (pic noir, lézard vivipare, grenouille rousse, nacré de la canneberge, damier de la succise) protégées au niveau national. Certaines espèces ne se rencontrent qu'exceptionnellement dans les zones humides de Margeride.

Quelques plantations de résineux non inféodés aux systèmes tourbeux du Massif central et un léger dysfonctionnement hydraulique, lié à la présence d'anciens fossés de drainage, existent en amont du site.

Différents parcs de pâturage bovin et équin y sont implantés. Les pratiques pastorales sont plutôt bien adaptées à la préservation du milieu, hormis quelques buttes de sphaignes dégradées par le piétinement et un abreuvoir impactant le fonctionnement hydrologique d'une partie de la tourbière.



© C. Hostein/CEN Lozère

L'installation d'abreuvoirs à niveau constant permet de limiter les prélèvements d'eau dans la tourbière.

### ► Pérenniser les pratiques pastorales garantes de la fonctionnalité hydrologique des zones humides

Cette action s'inscrit dans un projet global (*voir encadré*) dont l'objectif principal est la préservation de la fonctionnalité hydrologique de zones humides en tête de bassin, mais également la conservation de la biodiversité.

Plus globalement, il vise à :

- favoriser l'émergence de projets de gestion durable ;
- amener à une prise de conscience de l'enjeu de préservation des zones humides ;
- développer et diffuser des savoir-faire originaux ;
- initier une cohésion de travail au niveau local pour la mise en œuvre d'actions partenariales.

Plus spécifiquement, les actions entreprises sur ce ravin d'une part améliorent les pratiques pastorales en les pérennisant et d'autre part restaurent des zones dégradées.



© C. Hostein/CEN Lozère

Coupe de pins sylvestres. Le débardage à cheval limite les impacts négatifs sur le site.

## Opérations mises en œuvre

La réalisation de ces objectifs passe par la rédaction de notices de gestion et la signature de conventions de gestion avec les propriétaires des parcelles concernées.

Contre rémunération annuelle à l'hectare, celles-ci engagent les propriétaires à :

- maintenir une activité pastorale avec des chargements extensifs ;
- proscrire toute pratique affectant les zones humides et leurs fonctionnalités ;
- proscrire tout apport d'intrants ;
- éliminer manuellement les semis et ligneux inférieurs à 1 mètre présents en zone humide ;
- tenir un cahier des pratiques pastorales.

Parallèlement, différents travaux de restauration et aménagements ont été réalisés : coupe de ligneux pour supprimer les espèces non inféodées aux systèmes tourbeux du Massif central (épicéas de Sitka, pins à crochets, pins sylvestres), avec débardage mécanique ou à cheval ; pose d'un seuil pour éviter le risque d'érosion régressive au niveau d'un ancien écoulement calibré ; pose de clôtures pour mettre en défens 705 m<sup>2</sup> de zones tourbeuses sensibles à proximité de trous d'eau ; installation d'un abreuvoir à niveau constant...

Un suivi écologique est assuré par le Conservatoire départemental des sites lozériens, permettant d'analyser l'évolution de la zone humide au regard de l'évolution des pratiques.

Par ailleurs, deux rencontres ont été organisées pour favoriser les échanges :

- une formation de douze gestionnaires le 7 octobre 2011 sur le thème pâturage en zones humides et traitements antiparasitaires ;
- un chantier de bénévoles le 15 octobre 2011 autour de la coupe de résineux et de l'évacuation de branches.

## Résultats

Trois conventions de gestion ont été signées portant sur un total de 74,81 hectares.

Un état initial de la végétation a été relevé sur quatre plaquettes de 25 m<sup>2</sup> sur des secteurs de travaux. Il permettra une comparaison de la végétation avant et après travaux de restauration.

À l'exutoire du site, le bureau d'étude Éco-Hydro Service a suivi l'IBGN (Indice biologique global normalisé) et l'IBD (Indice biologique diatomique), selon le protocole de la Directive cadre sur l'eau. Les résultats témoignent d'un bon état écologique du ruisseau à l'exutoire de la zone humide en fonction des valeurs de l'IBD et de l'IBGN.

Les fiches pédagogiques et la plaquette d'information sur le plan Loire grande nature ont été systématiquement distribuées lors des rencontres avec les exploitants et les élus.

Les informations dispensées à l'occasion de la formation des gestionnaires ont été reprises dans un compte rendu envoyé à l'ensemble des agriculteurs concernés par le programme à l'échelle du département.

### Le projet Préservation écologique et hydrologique de zones humides sur le haut bassin versant lozérien de l'Allier

Ce projet concerne neuf zones hydrographiques regroupant cinquante-six sites caractérisés par la présence de milieux tourbeux.

Il repose sur une animation foncière permettant l'identification, puis la sensibilisation en vue du conventionnement avec des agriculteurs.

Un diagnostic est réalisé à l'échelle des parcs de pâturage afin de prendre en compte la logique de l'activité agricole dans les notices de gestion qui font apparaître deux types de mesures : de l'entretien courant et d'éventuels travaux de restauration.

À ce jour, dix-huit notices ont été produites, douze conventions ont été signées avec le Conservatoire pour une superficie totale de 463,06 hectares et 132 hectares de zones humides ont été restaurés.



Un pâturage adapté permet d'entretenir certains milieux tourbeux.

La laïche des bourbiers, protégée au niveau national, est présente dans les tourbières de transition du ravin du lac d'Aubuge.

Les libellules sont fréquentes sur les milieux tourbeux, comme ici ce sympetrum noir, qui affectionne les eaux acides et se rencontre sur le site à partir de la mi-juillet.